



Agenda

Lundi 4 février

-10h30 : réunion du groupe de travail « Humanisme et mondialisation » (salle 4).

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salon Vuillard).

-12h30 : déjeuner des académiciens (salon Édouard Bonnefous).

-15h : **Thierry de MONTBRIAL**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : « *L'intérêt national* » (**fin de la séance à 17h15**).

Lundi 11 février

-15h : **Jean MASSOT**, président de section honoraire au Conseil d'État, « *Le chef de l'État et les opérations extérieures* ».

-16h30 : réunion du groupe de travail « Science et philosophie » (salon Robert Courrier).

-17 h : inauguration de l'auditorium de l'Institut.

Lundi 18 février

-15h : **Louis GAUTIER**, conseiller maître à la Cour des comptes, ancien secrétaire général à la défense et à la sécurité nationale, « *La solitude stratégique des Européens* ».

-17h : comité secret (adoption du règlement intérieur – **quorum obligatoire**).



Séance du lundi 28 janvier

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 21 janvier, le président **Georges-Henri Soutou** a fait procéder aux dépôts d'ouvrage. Lui-même a fait hommage à l'Académie du dernier numéro de la *Revue d'histoire diplomatique* (2018-4), qui reproduit les actes du colloque « **Pierre Messmer** et le sens de l'État » introduit par **Gabriel de Broglie** (voir Lettre n° 705). **Jean Tulard** a présenté l'ouvrage de Jacques-François Lanier, *Le général Joseph Servan (14 février 1741-10 mai 1808)* (s.l.n.d., 50 p.).

Le président a alors cédé la parole à **Nicolas Roche**, directeur des affaires stratégiques, de sûreté et du désarmement au ministère des Affaires étrangères, qui a traité des « questions morales et philosophiques soulevées par la stratégie de dissuasion nucléaire ».

La possible utilisation de l'arme nucléaire a soulevé, depuis 1945, de multiples interrogations éthiques, mais sous la forme de deux débats parallèles : l'un de nature philosophico-religieuse et à forte teneur critique ; l'autre d'essence politico-stratégique et se rapportant à la seule question de la dissuasion. Cette dichotomie a été particulièrement marquée en France, où la dissuasion, dès ses débuts, a été considérée comme un instrument de la souveraineté nationale et pensée dans le cadre d'une « doctrine » élaborée par l'État. La communication de N. Roche, fruit de réflexions menées dans le cadre du Centre interdisciplinaire d'études sur le nucléaire et la stratégie (ENS Ulm), se proposait de croiser les deux approches. À un moment où les illusions de l'après-guerre froide, en se dissipant, rendent à la dissuasion toute son actualité dans un monde incertain, l'exigence d'un « raisonnement moral » se fait sentir avec davantage de force dans nos démocraties libérales.

Une première réponse consiste à adapter à la dissuasion nucléaire la théorie de la « guerre juste » héritée de la tradition chrétienne. Passant en revue les différents critères qui la composent (autorité légitime, cause juste et bonne intention, proportionnalité et derniers recours), N. Roche a montré que leur application n'était pas si évidente, du fait de la « rupture anthropologique » qu'induit le caractère extrême de l'arme nucléaire. Si le discours philosophique classique apporte de précieux éléments d'analyse, la dissuasion nous contraint, bien plus encore, à une révision radicale des fondements de nos sociétés démocratiques : comment organiser les pouvoirs, pour qu'une telle puissance de destruction ne tombe jamais entre des mains irresponsables ? Quelles menaces justifient-elles que nous recourrions à ce moyen ultime ? Ces points ne sauraient être soustraits au débat public.

N. Roche croit toutefois nécessaire de dépasser cette approche encore unilatérale au profit d'une authentique « morale de la dissuasion », inscrite dans une finalité historique mondiale. En mettant l'humanité face à l'éventualité de son « suicide collectif », l'arme nucléaire lui fait prendre conscience de sa communauté de destin et l'appelle à bâtir une nouvelle organisation des relations internationales propice à l'établissement d'une « paix perpétuelle ». À la lumière de cet « Idéal régulateur » kantien, la dissuasion acquiert une nouvelle signification. Elle devient un instrument – transitoire – de la domestication de la violence par le droit, dans la perspective d'un désarmement global et négocié. « Ne fais rien aujourd'hui en matière d'arme nucléaire qui empêcherait ou éloignerait la réalisation de la paix entre les Nations, de la transformation radicale de l'homme comme être libre et moral et de la possibilité pour ta communauté politique de participer à cet avenir » : tel est l'« impératif catégorique nucléaire » qu'a formulé N. Roche à l'adresse des responsables politiques, en conclusion de son propos. À l'issue de sa communication, **Nicolas Roche** a répondu aux questions et observations de **Gilbert Guillaume**, **Jean Baechler**, **Georges-Henri Soutou**, **François d'Orcival**, **Yvon Gattaz**, **Jean-Claude Casanova**, **Jean-Claude Trichet**, **Jacques de Larosière**, **Mireille Delmas-Marty**, **Bernard Bourgeois** et **Bertrand Saint-Sernin**.

Dans la presse et sur les ondes

- « La réponse aux “gilets jaunes” ? L’impératif d’une même règle pour tous » (*Le Figaro*, 16 janvier). **Chantal Delsol** cherche à identifier les ressorts du mouvement des « gilets jaunes », qui perdure nonobstant les mesures concédées par le gouvernement. Elle suggère que le sentiment d’inégalité qui anime les manifestants est moins attisé par les différences de revenu que par les corporatismes qui prospèrent en France depuis 1945, au point de concerner près du quart de la population active. Le secret qui entoure ces avantages, surtout au sommet de l’État, alimente les rumeurs et les rancœurs : « La revendication de démocratie n’est pas seulement liée au référendum d’initiative citoyenne, mais à la suppression des privilèges. [...] Les clivages idéologiques périmés ont été remplacés par des antagonismes de classe. Le malheur est que si les premiers portent au moins des convictions, les seconds sont carrément répugnants. Il nous faudrait au plus tôt une nuit du 4 août. Ce serait la vraie réponse aux “gilets jaunes”. »
- **Georges-Henri Soutou** était l’invité d’Emmanuel Laurentin dans « La Fabrique de l’histoire », le 21 janvier sur France Culture, pour une émission consacrée aux traités de paix d’après la Grande Guerre, à commencer par celui de Versailles en 1919 (<https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/1919-annee-de-la-paix-14-1919-2019-le-traite-de-versailles-a-100-ans>). G.-H. Soutou ne cache pas les défauts de ces traités, dont le plus important à ses yeux est d’avoir fait peser sur les vaincus la responsabilité morale de la guerre, rendant ainsi beaucoup plus délicate leur réintégration dans la société des nations (à l’inverse de ce qu’avait réalisé un siècle auparavant le traité de Vienne à l’égard de la France) et alimentant dans les opinions un ressentiment durable qui fit, en Allemagne, le lit du nazisme. Mais il invite également à porter sur ces traités un jugement équilibré. Il rappelle en particulier la place inédite qu’ils accordent au droit international, qui en retire une force nouvelle. Ainsi les nouveaux États ont-ils dû s’engager, sous le contrôle de la Société des Nations (SDN), à respecter les droits des minorités. Il évoque également les plébiscites mis en place pour décider du rattachement de territoires à un État ou à un autre. La SDN elle-même a joué un rôle plus important qu’on ne le croit, en offrant une tribune à des États jusque-là muets sur la scène diplomatique mondiale. Il convient de ne pas oublier, enfin, qu’un traité comme celui de Versailles avait été conçu comme évolutif et qu’il a pâti de décisions ultérieures, telle l’occupation de la Ruhr par la France en 1923. On notera, en parallèle, la présentation par Georges-Henri Soutou de l’ouvrage d’André Tardieu, *La paix* (Perrin, 2019, 456 p.). Ce témoignage du bras droit de Georges Clemenceau, réédité pour la première fois depuis 1921, constitue une analyse lucide sur la portée des traités et sur les menaces éventuelles qu’ils faisaient courir à la paix.
- **Jean Tirole** attire l’attention sur les risques que porte en lui le grand débat, dans une tribune publiée le 25 janvier par *Les Échos*. Outre que les revendications exprimées par l’opinion publique lui apparaissent pour une bonne part contradictoires et relever d’une perception erronée de la situation économique et sociale française, il redoute que le gouvernement ne soit pas en mesure d’accéder à toutes les demandes, générant ainsi encore plus de frustration. J. Tirole, toutefois, n’écarte pas l’hypothèse d’un « débat réussi », s’il permet « d’impliquer de nouveau les Français dans la vie politique de leur pays. [...] Une consultation correctement structurée, dans le cadre de laquelle les citoyens français soupèseraient le pour et le contre, recueillerait des faits objectifs, et redécouvrieraient le sentiment de communauté, pourrait se révéler une formidable réussite. Une fois que chacun aurait par exemple admis l’existence d’une irréconciliable (en l’absence d’une réforme profonde de l’Etat) entre la réduction des impôts et l’amélioration des services publics, un débat pourrait être mené autour de la manière d’atteindre un équilibre optimal des mesures politiques. »

À savoir

- **Maurizio Serra** a été proclamé le 22 janvier lauréat du prix Chateaubriand 2018 pour sa biographie *D’Annunzio le magnifique* (Paris, Grasset, 2018, 704 p.). Le prix lui sera remis le 14 mars à 18h à l’Institut de France. Il prononcera à cette occasion, comme le veut le règlement, une conférence. M. Serra a présenté son livre le 26 janvier dans l’émission de Jean-Noël Jeanneney, « Concordance des temps », sur France Culture (« D’Annunzio, un nationalisme italien », <https://www.franceculture.fr/emissions/concordance-des-temps/dannunzio-un-nationalisme-italien>).
- Une vidéo résumant les communications présentées le 6 décembre dernier lors des 9^e Assises nationales de la recherche stratégique à l’École militaire, sur le thème « Les dissuasions », a été mise en ligne. Parmi les intervenants, **Haïm Korsia** (à partir de 3’36”). « Le nucléaire pose une question particulière : la perte d’innocence d’une partie de ceux qui s’en occupent. [...] Ils affrontent ce risque pour que le reste de la société puisse garder l’innocence. Si une seule fois dans notre histoire on manifeste un doute quant à notre capacité à utiliser le nucléaire, on fragilise tout. » (<https://www.diploweb.com/Video-CSFRS-Les-dissuasions-IXeme-Assises-Nationales-de-la-Recherche-Strategique.html>)
- **Jacques de Larosière** a prononcé le 10 janvier à Madrid une conférence à la Caixa Bank, sur le thème « The demise of the Bretton Woods System explains in great part our present problems ; or : “From one book to another” ». Il a réaffirmé sa thèse, déjà exposée dans ses mémoires (*Cinquante ans de crises financières*), de la responsabilité de l’abandon du système de Bretton Woods dans les déséquilibres et les dysfonctionnements du système financier international, jusqu’à nos jours. Il fait ainsi le lien avec les défis contemporains, qui sont le sujet de fond de son dernier livre (*Les 10 préjugés qui nous mènent au désastre économique et financier*). J. de Larosière ne plaide pas pour un retour au système de Bretton Woods (trop asymétrique), mais pour la mise en place de mécanismes de régulation. À l’exception de grands acteurs tels les États-Unis, la Chine ou le Japon, qui ont intérêt au maintien de la situation actuelle, les États, argumente-t-il, y trouveraient leur compte, malgré les limitations de souveraineté, car ils regagneraient une autonomie aujourd’hui bridée par les marchés. Texte à lire en intégralité sur la page d’académicien de Jacques de Larosière : <https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/membres-titulaires/section-vi-section-generale/jacques-de-larosiere-de-champfeu/>
- **Thierry de Montbrial** a été invité à Alger par le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel les 20 et 21 janvier. À cette occasion, il a prononcé une conférence à l’Institut diplomatique algérien en présence de nombreuses personnalités algériennes et du corps diplomatique sur le thème « L’état du monde au début de l’année 2019 ».